

Comment doit-on résoudre un problème tactique?

Autor(en): **Balédyer, Emilien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **57 (1912)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

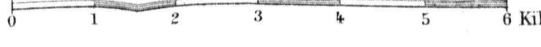
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Extrait de la Carte publiée par le Service Géographique de l'Armée

Echelle $\frac{1}{80,000}$



Comment doit-on résoudre un problème tactique ?

Dans la *Revue militaire suisse* de mai dernier, j'ai pris texte du sujet de composition donné comme première épreuve à l'examen de l'École supérieure de guerre pour l'admission en 1912. J'ai indiqué comment, à mon avis, la question aurait dû être formulée. Je voudrais dire aujourd'hui comment — toujours à mon avis, — elle aurait dû être traitée. Mais, naturellement, je ne la prends pas telle qu'elle a été donnée. Je la prends sous la forme sous laquelle il aurait fallu, d'après moi, qu'elle fût donnée.

Donc, un détachement mixte (dont la composition se trouve indiquée à la page 379) occupe Lempire et Ronssoy, le soir du 18 janvier.

SITUATION INITIALE.

A tort ou à raison, le cantonnement est ainsi fixé :

1° Le premier bataillon (avec les éclaireurs montés) fournit les avant-postes et grand'gardes, répartis comme suit :

Une compagnie à *Lœuilly* ;

Une compagnie au Sud de *Templeux-le-Guérard* ;

Une compagnie à *Hargicourt* ;

Réserve d'avant-postes au Nord de *Templeux-le-Guérard*.

2° Le gros stationne partie à Ronssoy, partie à Lempire.

A *Ronssoy*, l'état-major, l'escadron de cavalerie, un bataillon (le 2°), et les sections de mitrailleuses.

A *Lempire*, un bataillon (le 3°), le groupe d'artillerie et les trains régimentaires.

3° La garde des issues est assurée par l'infanterie.

Ai-je besoin de faire remarquer, une fois de plus, que cette situation initiale hypothétique est arbitrairement choisie ? Le colonel commandant le détachement est chargé de couvrir les communications avec le Nord de l'armée française, qui a pris position à l'Ouest et au Sud de Saint-Quentin ; mais il a pu prendre de mauvaises dispositions ; il a pu ne recevoir notifica-

tion de la mission dont il est chargé qu'après l'installation des troupes¹, et celles-ci sont trop fatiguées pour qu'il les déplace, ou il a jugé inopportun — parce que très difficile — un déménagement de nuit (il fait noir de bonne heure, en janvier). Pour toutes ces raisons, pour d'autres encore, la disposition du cantonnement est peut-être on ne peut plus irrationnelle. Il n'importe : elle est ainsi, il n'y a pas moyen de la prendre autrement qu'elle n'est. A la guerre, on est en face de réalités souvent contraires à la logique des circonstances et surtout différentes de ce qu'on souhaiterait qu'elles fussent.

Ces remarques s'appliquent d'ailleurs aux ordres qu'on reçoit.

Elles s'appliquent, en particulier, à l'ordre, — bon ou mauvais, rationnel ou irrationnel, clair ou mal rédigé, peu importe encore — que le commandant du détachement reçoit à Ronssoy, à une heure de la nuit, et auquel l'estafette qui le remet est incapable de rien ajouter².

Donc, voici la teneur supposée de l'ordre émanant du commandant du corps français qui couvre Saint-Quentin, ordre reçu, je le répète, à 1 heure du matin :

Saint-Quentin, 22 janvier, 22 heures³ soir.

I. SITUATION. — Ma droite est dans la région *Holnon-Fayet*. Mon intention est de conserver nos positions.

D'après les renseignements recueillis sur l'ennemi : 1^o il n'a aucun élément au Nord de la ligne *Vermand-Bernes*, 2^o ses troupes paraissent fatiguées et avoir besoin de repos.

II. MISSION. — J'en conclus qu'il ne bougera pas avant d'avoir reçu des renforts ou au moins avant le jour. Mais je m'attends à ce qu'il cherche à dé-

¹ Souvent, à la guerre, on confie une mission à une troupe parce qu'elle se trouve accidentellement dans une situation favorable. Il ne faut pas croire qu'on sait toujours par avance ce qu'on fera et qu'on règle tout en conséquence. On profite des circonstances qui se présentent et on utilise pour le mieux ce qu'on a sous la main.

² D'ordinaire, l'officier auquel on confie un ordre à porter est plus ou moins initié à la pensée du chef qui l'envoie, ce qui permet, en cas de doute dans l'interprétation, de le consulter. C'est là une règle presque générale. Mais, s'agissant d'un exercice pour lequel on doit restreindre la part des hypothèses que les concurrents sont appelés à faire et pour lequel on veut les mettre tous dans les mêmes conditions, on peut admettre que, l'ordre ayant été envoyé par plusieurs voies, par deux ou trois officiers et par un simple soldat — motocycliste, par exemple, — ce dernier seul est arrivé à destination.

³ J'emploie la nouvelle énonciation des heures récemment introduite dans l'armée française.

border ma droite et à l'attaquer. Comme il aurait deux lieues au moins à faire et que je ne pense pas qu'il puisse se mettre en route avant 7 heures du matin, je ne crois pas être attaqué avant 9 heures ¹.

Mon intention est que vous soyez vers ce moment-là à *Bellenglise*, pour agir suivant les circonstances.

En conséquence, quittez votre cantonnement à 7 heures (du matin) pour venir à *Bellenglise* couvrir ma droite.

Vous n'aurez plus à vous préoccuper de votre mission précédente (couvrir mes communications avec le Nord de la France.)

La réception de cet ordre déclanche en quelque sorte l'exercice. Elle détermine les mesures que le commandant est appelé à prendre et que les candidats doivent exprimer sous forme d'ordres de mouvement.

Mais l'ordre de mouvement doit être précédé de mesures préparatoires. Par exemple, on ne se décide pas à prendre telle ou telle route avant d'avoir étudié le terrain et fait un choix entre les itinéraires. La façon dont cette étude est faite, la façon dont le choix est arrêté, fournissent au correcteur de la composition des éléments d'appréciation utiles.

PREMIER EXERCICE. — MARCHÉ SUR BELLENGLISE.

Le chef du détachement sait maintenant qu'il n'a plus à assurer les communications de l'armée française avec le Nord ².

¹ Je sais que beaucoup d'officiers n'admettent pas qu'on entre dans des détails de ce genre. Ils les considèrent comme oiseux et déplacés. — C'est du roman, disent-ils, ce n'est pas « militaire ». Et ils n'admettent pas non plus des ordres conditionnels, donnant des solutions diverses en vue d'éventualités diverses. Je sais que, dans les écoles, en effet, on est opposé à cette manière de faire et que les ordres qu'on lit dans les traités d'histoire, le plus souvent, sont présentés d'une façon ferme. C'est ainsi que, dans son *Waterloo*, Henry Houssaye rédige ainsi la lettre que Napoléon écrivit à Ney, de très bonne heure, le 16 juin 1815 : « Mon intention est que vous soyez prêt à marcher sur Bruxelles où je désirerais arriver demain matin. » Le texte exact est : « Mon intention est que, *immédiatement après que j'aurai pris mon parti* (et il explique qu'il ne sait pas quand il le prendra : peut-être à 3 heures, peut-être le soir), vous soyez prêt à marcher sur Bruxelles. *Je vous appuierai avec la garde, qui sera à Fleurus ou Sombreff.* (La distance de ces deux localités est d'environ huit kilomètres. Il y a donc imprécision pour le temps et imprécision pour l'espace.) Je désirerais arriver à Bruxelles demain matin. »

² C'est du moins l'interprétation qu'il donne (par hypothèse) à la dernière phrase de l'ordre reçu, phrase rédigée — à dessein — d'une façon ambiguë. On est en droit de se demander si c'est dès réception de l'ordre que cesse la mission antérieurement donnée, ou si c'est à 7 heures du matin.

Du moment qu'on admet qu'elle a pris fin, le détachement doit se conserver pour remplir la nouvelle fonction qui lui est attribuée. En ne se rendant pas dans la matinée à *Bellenglise*, il tromperait l'attente du commandement.

Si donc ses avant-postes étaient attaqués, le gros ne se porterait pas à leur secours.

Il sait aussi que cette armée ne s'attend pas à être attaquée avant 9 heures du matin. Mais, enfin, ce n'est là qu'une supposition basée sur des renseignements qui risquent d'être inexacts. L'ennemi est peut-être moins fatigué qu'on ne le pensait ; il a peut-être reçu des renforts ; la volonté d'un chef entreprenant a pu vouloir pousser des troupes fraîches, à la faveur de l'obscurité, au Nord et à l'Est de la ligne Bernes-Vermand.

S'il dispose ainsi de troupes fraîches, et s'il a appris qu'un détachement isolé se trouve à Lempire-Ronssoy, que n'aurait-il tenté de profiter de la nuit pour l'enlever et pour couper ainsi le corps français de Saint-Quentin de ses communications avec le Nord ?

D'ailleurs, il peut aussi, à toute heure, attaquer sur Fayet.

Tout cela est improbable, soit. Mais rien de tout cela n'est impossible. (Il n'y a que trois petites lieues de Pœuilly à Ronssoy). Il faut donc compter avec ces éventualités — sinon compter sur elles, — et se mettre en mesure d'y parer.

Ainsi, la marche sur Bellenglise ne devra pas se faire sans précautions, malgré ce que semble dire l'ordre du général. Celui-ci a beau paraître absolument à l'abri de toute inquiétude, sa tranquillité d'esprit ne dispense pas le commandant du détachement d'agir avec prudence.

Cette prudence doit-elle pousser le colonel X à transgresser l'ordre de partir à 7 heures ? Je ne le pense pas. Cette indication est ferme. Si le général l'a donnée sur la foi de renseignements trompeurs, parce qu'il se croit plus en sécurité qu'il n'y est réellement, tant pis. Il sera victime de sa trop grande confiance : ses subordonnés n'ont pas à substituer leur conception personnelle à la sienne.

Ah ! s'il s'était borné à dire : « Je m'attends à être attaqué vers 9 heures du matin au plus tôt, il me suffit que vous soyez à Bellenglise à ce moment-là, mais partez quand bon vous semblera », le commandant du détachement aurait pu examiner les diverses hypothèses que j'ai énumérées et en conclure à l'oppor-

Il devrait prendre ses dispositions pour filer au plus tôt. Le colonel doit envisager cette éventualité, fixer les mesures qu'elle comporterait le cas échéant, et avertir sans retard le commandant du 1^{er} bataillon de la situation nouvelle et de l'obligation où se trouveraient les avant-postes de résister plus longuement, — sans avoir à espérer des renforts, — pour permettre au reste des troupes de se diriger vers Bellenglise. Il verra même s'il n'y a pas lieu d'augmenter leur force de résistance en leur affectant, par exemple, les sections de mitrailleuses.

tunité d'un départ rapide, d'une marche de nuit peut-être, qui l'eût amené à destination au point du jour, et — en tout cas — bien avant 9 heures. Mais il est lié par une spécification impérative. Le choix de l'heure ne lui est pas laissé. Peut-être, d'ailleurs, le général voulait-il (bien qu'il ait eu le tort ¹ de ne pas le dire explicitement) qu'il conserve jusqu'à 7 heures du matin sa mission primitive.

Que lui reste-t-il donc à déterminer ?

L'itinéraire et les conditions de la marche.

Mais, avant de s'occuper de cette détermination, n'y a-t-il pas des mesures préliminaires à prendre, des ordres préparatoires à donner ?

Il y a des cas (départs précipités, par exemple) où il faut prescrire à la troupe de se rassembler avant même d'étudier ce qu'on fera d'elle. Pendant le temps que l'artillerie — la plus longue à mettre en état de partir — passe à réunir ses attelages, à les harnacher, à les conduire au parc ², on réfléchira à la route à prendre. Mais, ici, ce n'est pas le cas. Il est 1 heure du matin (par hypothèse, je le répète) : on a donc six heures devant soi pour procéder à la détermination de l'itinéraire.

Deux considérations devront guider le choix fait par le commandant du détachement : la viabilité et la sécurité.

La question de la sécurité sera résolue par l'examen de la carte, à l'exclusion de tout autre renseignement.

La question de viabilité ne peut pas être résolue par la carte : il faut faire reconnaître le terrain ou s'informer auprès de gens qui le connaissent. C'est facile, puisqu'on est en pays ami ³.

La première pensée qui doit venir au commandant du détachement, c'est d'interroger l'estafette qui lui a apporté l'ordre.

¹ Non seulement il eût fallu préciser l'heure à laquelle elle se terminait, comme je l'ai dit plus haut, mais il eût fallu encore motiver cette cessation.

² Si on est loin de l'ennemi, on n'a pas à se préoccuper des batteries. On fait partir les troupes à pied dès qu'elles sont prêtes, les troupes à cheval et les voitures pouvant toujours rejoindre et reprendre leur place dans la colonne.

³ Il ne faut pas se dissimuler qu'il y a des cas où on ne peut pas compter sur les sentiments des habitants, même si on a affaire à des compatriotes. On peut citer, hélas ! bien des faits d'où résulte que la crainte des représailles de l'ennemi, le désir de se mettre bien avec lui, s'il arrive, paralysent les bonnes volontés de la population. Mais on n'a jamais vu sévir contre un village parce qu'il aura fourni des renseignements à l'adversaire sur la largeur des routes, les accidents qu'elles présentent, l'état de leur empierrement, etc.

Mais nous avons admis que ce militaire est hors d'état de répondre aux questions qui lui sont posées ¹.

A défaut de ces renseignements et de ceux qui peuvent être donnés par les gens du pays (encore ce qu'ils disent a-t-il besoin d'être contrôlé par un homme du métier), il est urgent de faire vérifier si le chemin de terre de Ronssoy à Pontruet, par la ferme de Cologne et celle de Buisson-Guilaine peut être pris par toutes les armes. Il faut donc commander au moins un officier escorté d'un ou plusieurs cavaliers, pour parcourir cet itinéraire, en revenant par la route de Pontru à Hargicourt, par la ferme du Grand-Priel et le village de Villeret ². C'est une distance de quatre lieues (aller et retour). On a juste le temps, la nuit, en plein hiver, en partant vers 2 heures, pour être de retour à 5 heures.

On fera accompagner la reconnaissance par un homme du pays, sauf à l'abandonner à hauteur de Bellenglise. Il reviendra comme il pourra, tandis qu'on se hâtera d'envoyer au commandant du détachement le compte-rendu de ce qu'on aura observé.

Il est impossible d'aventurer une colonne sur un sentier non reconnu en plein hiver. (Rappelons-nous que nous sommes censés être dans les conditions de janvier 1871, et on sait combien le froid fut rigoureux vers le 18.)

La nécessité de cette étude préalable du terrain n'existe pas ou elle existe à un moindre degré pour les routes indiquées par un double trait sur la carte d'état-major. Si défoncées qu'elles risquent d'être en temps de guerre, par le double fait du manque d'entretien et des passages de gros charrois, on peut admettre qu'elles sont toujours en état de viabilité suffisant.

Cependant, puisque l'occasion s'en présente, on peut songer à faire étudier la route de Pontru à Hargicourt par la reconnaissance envoyée sur le chemin de terre. Cette route permettra, d'ailleurs, vraisemblablement, étant meilleure, de revenir plus vite.

¹ C'est invraisemblable sans doute. Cette hypothèse est une simple convention, faite pour les besoins de l'examen. Il ne faut pas y voir autre chose, encore qu'on soit en droit de concevoir qu'un motocycliste, dépourvu d'instruction technique, ne connaisse la viabilité qu'au point de vue spécial de sa machine et ignore, par exemple, la largeur nécessaire pour le passage d'une voiture d'artillerie. D'ailleurs, un motocycliste passe par les bonnes routes et non par les mauvais chemins.

² Puisqu'on a le temps, l'officier fera la route à pied. Les cavaliers lui serviront à aller reconnaître certains points à droite ou à gauche, et surtout à rapporter rapidement les renseignements qu'il aura à fournir.

Si, en parcourant le chemin de terre, l'officier envoyé en reconnaissance n'a aucun doute sur l'impossibilité absolue qu'il y a à l'utiliser, toute hésitation disparaît. Il reviendra par la route de Pontru à Hargicourt¹.

Au contraire, son opinion n'est-elle pas définitivement assise, veut-il revoir les points de passages douteux, se rendre compte des travaux à faire pour supprimer les obstacles qu'il a notés chemin faisant, il repassera par où il est venu.

En résumé, avant toute étude sur la carte, le commandant du détachement se renseignera auprès des habitants — s'il ne l'a déjà fait la veille, — sur la valeur du chemin de terre; et il commandera une reconnaissance pour aller vérifier ces dires, à moins qu'il n'estime devoir abandonner, en tout cas, cet itinéraire. C'est la première solution que nous admettrons par hypothèse.

En conséquence, le lieutenant N² sera commandé avec un caporal et quatre hommes d'infanterie du bataillon de Ronssoy, un maréchal des logis de cavalerie et un cavalier³, avec mission de partir le plus tôt possible⁴ pour reconnaître le chemin de

¹ Nous verrons plus loin qu'il y a une manière d'opérer meilleure à employer; mais il s'agit ici d'un exercice hypothétique destiné à montrer des solutions diverses. C'est la méthode de travail qui importe, non ses résultats.

² Le colonel dira: « Que le lieutenant N s'apprête à partir le plus tôt possible et qu'il vienne me parler dès qu'il sera prêt. » Quand il le voit: « Voici votre mission. Voici qui j'ai commandé pour vous accompagner. » — « Mais, mon colonel, c'est trop peu. » — « Tant pis. Trop tard. » Ou bien: « Mais, mon colonel, les deux cavaliers me suffisent. » — « Eh bien, alors, laissez les quatre hommes et le caporal. »

³ Il est inutile de spécifier que les chevaux seront ferrés à glace, cette mesure devant avoir été prise d'une façon générale, à cause de la rigueur de la saison.

⁴ On trouvera peut-être que cette imprécision ne convient pas au langage militaire et que mieux eût valu spécifier une heure. Ce n'est pas mon avis. J'ai remarqué que des gens très ponctuels disent: « Je compte arriver vers telle heure, » précisément parce que, tenant à être exacts, ils veulent excuser par avance leur retard, si une cause accidentelle les empêche d'être à l'heure. Au contraire, des gens qui se soucient peu de se faire attendre n'hésitent pas à dire: « J'arriverai à telle heure, » sauf à manquer au rendez-vous.

Peut-être aussi sera-t-on tenté de dire que le colonel X. peut fixer le moment du départ et que, celui du retour devant dépendre des circonstances, il pourra, dans ce cas, prescrire de rendre compte « le plus tôt possible. » Ici encore, je pense que, au contraire, il faut fixer l'heure du retour: le renseignement doit parvenir, en effet, avant le départ de la colonne. Quant au départ de la reconnaissance, il aura lieu dès qu'on sera prêt, tout le monde faisant diligence.

Nous avons vu que, dans sa lettre du 16 juin 1815 à Ney, Napoléon parle d'envoyer la garde à Fleurus ou à Sombref, — ce n'est pas précis! — de prendre sa décision à 3 heures de l'après-midi ou le soir, — ce ne l'est pas davantage. En même temps, il écrivait à Grouchy: « Je serai entre dix et onze heures à Fleurus. »

terre en question et de faire parvenir le plus tôt possible le résultat de cet examen. Est désigné comme guide le cabaretier, parce qu'il a été le seul à affirmer que le chemin devait être praticable.

Vers 6 heures et demie, les cavaliers reviennent avec le rapport ci-après du lieutenant :

Ferme de *Sainte-Hélène* (1 kil. S.-O. de *Bellenglise*,) 4 h. $\frac{1}{2}$.

Partis à près de 2 heures. Arrivons maintenant.

Le chemin reconnu est absolument impraticable.

Je reste ici, les hommes étant éreintés, car nous avons marché très vite (Ils étaient d'ailleurs déjà fatigués au départ). Nous gardons le guide.

Demain, dès qu'il fera jour, nous rejoindrons par *Bellenglise*, *Bellicourt* et la ferme *Malakoff*.

Si le détachement quitte *Ronssoy*, prière de laisser des instructions à la mairie. Je pense y être vers 10 heures¹.

J'envoie le maréchal des logis et son cavalier par la route de *Pontru* à *Ronssoy*, par *Villeret* et *Hargicourt*, en lui recommandant : 1^o de se hâter le plus possible ; 2^o d'examiner la viabilité de l'itinéraire qu'il suit et de prendre note des particularités intéressantes à cet égard.

Naturellement, le commandant du détachement n'a pas attendu l'arrivée de ce renseignement pour prendre une décision. Avant même que la reconnaissance ait été constituée et soit partie, il a étudié la carte, au point de vue des conditions de sécurité que présentent les divers itinéraires.

Comme je l'ai dit, il n'est pas rassuré contre toute éventualité par la quiétude qui se manifeste dans l'ordre du général. Celui-ci lui a communiqué ce qu'il a appris, — sans lui dire comment il l'a appris, — il a ajouté que, pour sa part, il ne s'attendait pas à ce que l'ennemi quittât ses positions. Mais cet optimisme peut n'être pas fondé, et il ne met pas à l'abri la responsabilité de ceux qui ont à agir².

Donc, les avant-postes peuvent être attaqués avant le départ ou au moment du départ, si des troupes ennemies se sont portées dans la région Hesbécourt-Roisel, ce que leur proximité rend possible. Si ces troupes se sont dirigées sur le Verguier ou la ferme de l'Ascension, elles menacent le flanc de la colonne. Si elles ont marché sur Holnon, elles peuvent attaquer la droite

¹ Je suppose que, pour une raison quelconque, le colonel X n'a pas cru devoir annoncer qu'il quitterait Ronssoy à 7 heures du matin.

² Il en irait autrement si l'ordre avait spécifié d'une façon ferme : « Vous n'avez rien à craindre de l'ennemi » ou : « Faites comme si vous n'aviez rien à craindre. »

de l'armée française au point du jour, avant même que le détachement ait quitté ses cantonnements.

Il est donc indispensable de prendre ses précautions pour n'être pas entravé, dans l'exercice de la mission reçue, par une attaque de l'ennemi survenant soit sur la colonne pendant l'exécution de la marche, soit sur la droite de l'armée.

De la position initiale, trois chemins peuvent conduire dans la région de Bellenglise :

1^o *Lempire + Villeret + Pontru.*

2^o *Ferme Cologne + Fermes Buisson-Guilaine + Pontruet.*

3^o *Bellicourt + Bellenglise* (soit par la berge du canal, soit par la grande route de *Cambrai à Châlons-sur-Marne*, par *Le Catelet et Saint-Quentin*).

Il n'y a pas lieu de passer plus à l'Ouest, parce qu'on se rapprocherait de l'ennemi, on s'écarterait de la région à atteindre, on risquerait de s'engager dans une action contraire à la mission reçue.

Il n'y a pas lieu davantage de passer plus à l'Est, parce qu'on arriverait trop tard à Bellenglise, et parce que, si l'ennemi venait par Pontru attaquer Fayet, ce qui n'est pas impossible, il faudrait franchir le canal pour prendre part à l'action. On pourrait alors avoir à déboucher par des défilés étroits sous le canon de l'ennemi.

Or, le général français, en appelant à lui le détachement pour couvrir sa droite, n'entend pas que celui-ci combatte, en principe, pour son propre compte.

Pour se mettre à l'abri d'un coup de main pendant la marche, il faut interposer entre l'ennemi et la colonne une flanc-garde qui devra agir suivant les circonstances : si l'ennemi veut attaquer la colonne, elle lui résistera pour laisser au gros le temps de gagner la région de Bellenglise ; si cet ennemi tente par Maissemy ou Pontru un mouvement enveloppant sur Fayet, ou s'il attaque entre Fayet et Holnon la droite du corps d'armée français, cette flanc-garde prendra part au combat, pour que le gros conserve sa liberté d'action et prenne ses dispositions en vue d'intervenir.

Si le chemin de terre (itinéraire n^o 2) était praticable à toutes les armes, on l'assignerait au gros, la flanc-garde prenant l'itinéraire n^o 1. Ces deux itinéraires sont les plus courts : leur écartement ne dépasse pas 2¹/₄ km. ; c'est une bonne distance entre la flanc-garde et le gros.

Malheureusement, sauf avis contraire donné par la reconnaissance¹, le chemin de terre ne convient pas. Il faudra alors que le gros passe par Bellicourt, ce qui l'éloignera trop de la flanc-garde (4 à 5 kilomètres). Cet éloignement aura pour conséquence une augmentation d'effectif de la flanc-garde, afin de la doter d'une capacité d'attaque et d'une capacité de résistance suffisantes.

L'itinéraire par Bellicourt comporte deux solutions. Prenra-t-on la grande route de Saint-Quentin ou le chemin de halage ?

Le canal est un obstacle qu'on ne peut guère franchir qu'aux ponts. (Le 13 janvier 1871, pourtant, il était gelé, et il est probable que presque partout la glace pouvait porter un homme.)

Si, en cours de route, une attaque se produit à l'Ouest, si la flanc-garde est aux prises avec l'ennemi, ou si celui-ci agit du côté de Maissemy, la traversée de cet obstacle s'opposera à ce que l'infanterie, si elle est engagée sur la grande route, passe facilement de la formation de marche à la formation de combat. Entre le pont qui se trouve à l'Ouest du hameau d'Etricourt et celui de Bellenglise, il y a 2¹/₂ km., soit environ une demi-heure de marche (en hiver). D'autre part, si nous nous plaçons dans l'hypothèse la plus défavorable, en admettant que l'ennemi soit parvenu à occuper la croupe qui est au Nord de Pontru, il tient sous son canon le pont de Bellenglise et même celui qui est à l'Ouest d'Etricourt. Si les fractions du détachement ne peuvent s'aventurer sur la glace, elles devront déboucher par les ponts, qui constituent des défilés étroits, en présence de l'ennemi. Elles se trouveront donc en mauvaise posture pour remplir la mission assignée. Peut-être, même, le détachement ayant perdu sa liberté de mouvement, lui sera-t-il difficile de manœuvrer au profit de la droite de l'armée.

De là, une solution assez peu conforme aux errements usuels : l'infanterie suivra la berge Ouest du canal², tandis que l'artillerie

¹ On estimera sans doute que celle-ci aurait pu et dû s'arrêter et prévenir dès qu'elle avait acquis la conviction que le chemin de terre était impraticable. Si elle eût été fixée en arrivant à la ferme de Buisson-Guilaine, il était inutile qu'elle allât plus loin. C'était même mauvais.

² Il n'y a pas à s'inquiéter ici du danger qu'il peut y avoir à se battre avec un cours d'eau derrière soi.

marchera sur la grande route, sauf à profiter de sa rapidité d'allure pour se porter au pont le plus à proximité (et qu'elle trouvera complètement libre) si elle a à traverser le canal.

Ces dispositions arrêtées, il faut fixer l'effectif de la flanc-garde.

Son éloignement moyen de la colonne (une lieue au plus) exige qu'elle soit assez forte. L'ennemi peut, avec du canon, se diriger sur le Verguier ou se porter dans la région du bois d'Holnon. Il faut pouvoir enrayer son mouvement dans le premier cas, et, dans le second, l'attaquer pour l'empêcher de renverser l'aile droite de l'armée et pour donner au détachement le temps d'intervenir. Le colonel décide, en principe, d'y employer un bataillon et deux sections de mitrailleuses.

La mission de cette flanc-garde exigeant des qualités particulières, le commandement en est donné à un chef de bataillon désigné nominativement¹, cet officier supérieur gardant, bien entendu, son bataillon. On ne tiendra aucun compte ni de la place occupée par cette troupe dans le cantonnement, dût-il en résulter des chassés-croisés, ni de son tour de marche.

Le colonel pourra faire appeler le chef de bataillon qu'il a choisi pour le mettre au courant de ses intentions, de la mission qu'il lui assigne, et pour lui demander s'il trouve suffisants les moyens d'action qu'il lui donne. Ce chef de bataillon demandera sans doute des cavaliers et du canon.

Le colonel préférera peut-être ne pas troubler le repos de cet officier supérieur, estimant qu'il sera temps de lui parler à 6 heures du matin et de faire droit à ses demandes. La rapidité de marche de la cavalerie et de l'artillerie permet de ne désigner qu'au dernier moment les fractions à adjoindre à l'infanterie, si on veut lui en donner. Il est certain qu'il y a toujours intérêt à prévenir tout le monde le plus longtemps possible en avance ; mais il n'y a pas un intérêt moindre à ne pas troubler le sommeil d'hommes qui sont déjà fatigués et que de nouvelles fatigues attendent.

En résumé, le colonel décide, vers 2 heures, que l'ordre préparatoire suivant sera porté à 5 heures, par les agents de liaison,

¹ Les désignations nominatives doivent n'être faites que lorsque c'est absolument indispensable. Si non, toutes les responsabilités et les fatigues qu'elles entraînent retombent sur les officiers investis de la confiance du commandement.

au commandant de l'infanterie (lieutenant-colonel), au commandant de l'artillerie et au commandant des avant-postes :

Le détachement quittera ce matin vers 7 heures le cantonnement pour se diriger vers le sud.

Point initial : Carrefour sud de *Basse-Boulogne* (intersection du chemin de *Ronssoy* à la ferme de *Gillemont* avec celui de *Lempire* à la ferme de *Malakof*.)

Deux compagnies du deuxième bataillon, désignées pour former avant-garde, se présenteront à 6 h. 50 au point initial.

Les autres troupes y passeront à 7 heures.

A leur arrivée en ce point, elles seront mises au courant de leur destination et des dispositions prises pour la marche, si ces renseignements n'ont pu leur être donnés plus tôt.

Le bataillon, formant flanc-garde, devra se trouver à 7 h. 40 à l'église d'*Hargicourt*, ainsi que les sections de mitrailleuses.

Le colonel a examiné le cas où l'ennemi attaquerait la colonne pendant la marche. Doit-il prévoir le cas où il serait attaqué au stationnement ? Le réseau d'avant-postes établi à la ferme de *Leuilly*, à *Templeux-le-Guérand*, à *Hargicourt*, ne suffit-il pas pour le mettre à l'abri ? — Oui ; mais, comme je l'ai fait remarquer, si cette éventualité se produit, il devra non se porter au secours des avant-postes, mais se dérober pour remplir sa mission qui est d'arriver dans la matinée à *Bellenglise*.

Cependant, il y a un moment critique à envisager : celui des départs. Vers 6 heures, les avant-postes commenceront à quitter leurs emplacements pour faire leur mouvement. Si le bataillon qui a fourni les avant-postes est celui qui forme flanc-garde, on y aura avantage, puisqu'il couvrira encore le cantonnement et que, d'autre part, on aura évité les chassés-croisés qui risquent de causer du désordre et d'influer sur le moral de la troupe. Si ce n'est pas lui qui a été désigné, il s'écoulera un certain temps pendant lequel le cantonnement ne sera pas couvert ou le sera mal.

Il y a donc intérêt à savoir si l'ennemi ne s'est pas trop rapproché pour devenir menaçant à ce moment. En conséquence, la cavalerie se portera vers 6 h. dans la région d'*Hesbécourt-Jeancourt-Le Verguier*, pour laisser à la flanc-garde le temps de se former.

En conséquence, l'ordre suivant est porté à 5 h. (agent de liaison) au commandant de l'escadron :

Vous laisserez à ma disposition un de vos pelotons. Il devra se trouver le matin, à 6 heures, devant la mairie de *Ronssoy*.

Vos autres pelotons seront rendus à la même heure en avant de la ferme de *Leuilly*¹, à *Templeux-le-Guérard* et à *Hargicourt*, que les avant-postes quitteront vers ce moment-là.

Ils remplaceront ces avant-postes et pousseront des reconnaissances vers *Villers-Faucon*, *Roisel* et *Hesbécourt*, dans la mesure nécessaire pour assurer jusqu'à 7 h. et demie la sécurité du cantonnement de *Lempire-Ronssoy* pendant que le détachement prendra ses dispositions de départ.

Une flanc-garde, sous les ordres du commandant R, doit passer à 7 h. 40 à l'église d'*Hargicourt* se rendant à *Pontru*.

A partir de ce moment, votre mission sera terminée, et vos trois pelotons se réuniront au *Verguier*.

Je quitterai à 6 h. 45 la mairie de *Ronssoy*, me dirigeant sur la ferme *Malakof*, et, de là, vers *Bellenglise*.

A 6 heures, le peloton de cavalerie se présentant à la mairie, la répartition en est faite de la façon suivante :

I. — Le quart avec la flanc-garde. (Prendre les ordres du commandant R).

II. — Un sous-officier avec trois hommes ira reconnaître le chemin de halage sur le bord Ouest du canal.

Si, entre *Riqueval* (1 km. Sud de *Bellincourt*) et le pont situé environ 1500 mètres plus loin, ce chemin n'est pas praticable pour l'infanterie, il reviendra attendre la colonne à la sortie de *Bellicourt* (400 mètres environ au Nord de *Riqueval*).

Si le chemin est praticable pour l'infanterie, il laissera deux cavaliers au pont, et il continuera avec le troisième à suivre le chemin de halage jusqu'à *Bellenglise*.

Si, dans cette portion, le chemin n'est pas praticable pour l'infanterie, il reviendra au point où il aura laissé les deux cavaliers.

Si cette portion de chemin est praticable à l'infanterie, il s'arrêtera au pont de *Bellenglise*, où il attendra la colonne.

S'il voit un lieutenant et des hommes du 1^{er} bataillon, il leur annoncera que le détachement se rend à *Bellenglise* où il compte arriver vers 9 h. 1/2.

III. — Un sous-officier avec trois hommes se portera à *Fayet*, le plus vite possible pour rendre compte de la mise en marche du détachement qui doit suivre le canal à partir de *Bellicourt* jusqu'à *Bellenglise* et qui compte être en ce point vers 9 h. 1/2.

Ce renseignement, donné au commandant des troupes les plus rapprochées de *Fayet*, sera ensuite apporté au quartier général, à *Saint-Quentin*.

VI. — Le reste du peloton restera avec le gros de la colonne d'infanterie.

¹ La capacité de la résistance de la cavalerie étant inférieure à celle de l'infanterie, elle doit se porter plus loin. Car, si elle est attaquée, elle tiendra moins longtemps. Il faut que l'espace soit plus grand puisque le temps est moindre.

Le gros se placera en un point central, prêt à se porter sur la direction menacée, et il lancera des reconnaissances sur les chemins.

L'ordre de mouvement est un ensemble d'indications, la plupart verbales, données au fur et à mesure des circonstances. Il est peu admissible que la mise en marche d'une troupe aussi peu nombreuse exige la rédaction d'instructions en règle, numérotées et détaillées.

Cette rédaction, demandée aux candidats, constitue un exercice d'école : on veut qu'ils réunissent cet ensemble de prescriptions sous une forme analogue à celle qu'on emploie lorsqu'on a affaire à de grosses unités.

Sous le bénéfice de cette remarque, voici quel pourrait être l'ordre de mouvement pour la journée du 19 (donc à Ronssoy à 6 h. 45) :

I. — La situation générale ne paraît pas s'être modifiée depuis l'ordre de stationnement.

II. — Le détachement a reçu ordre de quitter son cantonnement à 7 heures pour se porter vers *Bellenglise* en vue de couvrir la droite de notre armée.

III. — ITINÉRAIRE : Ferme de *Malakof*, *Bellicourt*, *Bellenglise*.

IV. ORDRE DE MARCHÉ :

<i>Avant-garde</i>	}	1/2 peloton de cavalerie 2 compagnies.
Commandant A		
(Deux éclaireurs montés)		

1000 mètres.

<i>Gros</i>	}	deux compagnies un bataillon (moins une compagnie) artillerie un peloton d'infanterie.
Lieutenant-colonel B		
(Quatre éclaireurs montés)		

400 mètres.

<i>Arrière-garde</i>	}	un peloton.
(Deux éclaireurs montés)		

V. — FLANC-GARDE. Un quart de peloton de cavalerie, quatre éclaireurs montés, le premier bataillon, deux sections de mitrailleuses, sous les ordres du commandant du bataillon, avec mission de couvrir le flanc droit de la colonne.

Elle marchera sur *Pontru* (où elle attendra des ordres) par *Hargicourt* et *Villeret*.

Elle ne quittera *Villeret* qu'à 8 h. et demie.

VI. — Je marcherai avec l'avant-garde du gros avec un quart de peloton de cavalerie et le maréchal des logis chef des éclaireurs¹.

¹ Il est hors de doute que la place du commandant du détachement n'est pas avec la flanc-garde, mais avec le gros, puisque c'est sur celui-ci qu'il compte pour assurer la mission dont il est chargé. Si la flanc-garde est attaquée, elle devra se défendre pour permettre au reste du détachement de gagner la région qui lui a été indiquée.

VII. — Les trains régimentaires¹ se détacheront de la colonne à *Bellicourt* pour gagner *Lehautcourt* (4 km. à l'Est de *Bellenglise*) par *Nauroy* et *Magny-la-Fosse*.

A 8 $\frac{1}{2}$ h., à *Bellicourt*, la colonne est scindée en deux, comme il a été expliqué, un quart de peloton de cavalerie accompagnant l'artillerie. Celle-ci reçoit ordre de se porter au premier pont (à l'Ouest d'*Etricourt*), pour y attendre la colonne, puis, à ce moment, de repartir pour aller l'attendre au pont de *Bellenglise*.

DEUXIÈME EXERCICE. — DISPOSITIONS PRISES A BELLENGLISE.

La colonne est arrivée sans encombre, vers 9 $\frac{1}{2}$ h., à *Bellenglise* ; la flanc-garde, à *Pontru*.

Quelles sont les mesures qui assureront l'accomplissement de la mission donnée : couvrir la droite de l'armée ?

On est censé, — ce qui est quelque peu invraisemblable — n'avoir reçu aucune nouvelle, aucun renseignement, aucun ordre. On vit sur les instructions expédiées la veille au soir de *Saint-Quentin*.

On se trouve arrivé à quelque deux petites lieues de cette place, où flotte le fanion du général en chef. On est sans doute encore plus près du quartier général du commandant de l'aile droite. Il faut un concours anormal de circonstances ou de graves négligences pour qu'il n'y ait pas de liaison établie entre le chef du détachement et l'armée à laquelle il vient apporter son aide. Mettons que c'est une convention d'examen. Et... n'en parlons plus.

Donc, le détachement a cessé d'être isolé. Il est venu pour agir au profit de l'armée. Il doit donc se renseigner ou être renseigné sur la situation de cette armée, sur les intentions de son chef. Je répète qu'on n'en sait rien.

Dans l'ignorance où nous sommes, il nous reste la ressource d'analyser la situation et d'examiner les différentes éventualités qui peuvent se présenter.

Quelles sont ces éventualités ?

¹ Ces trains sont un embarras pendant la marche ; ils en seraient un plus grand encore en cas de combat. Aussi s'en débarrasse-t-on en les envoyant à *Lehautcourt*, où il existe des moyens de communication permettant de les porter facilement dans n'importe quelle direction, et où ils sont assez éloignés pour se trouver à l'abri des insultes de l'ennemi.

L'armée française qui couvre Saint-Quentin peut être attaquée. Elle peut prendre l'offensive elle-même et se porter en avant, à moins qu'elle ne reste sur place ou qu'elle se replie.

Autant de cas à envisager, afin d'être prêt à agir selon celui qui se produira.

Pour qu'un rassemblement soit bon, il faut trouver, d'après le règlement¹, un terrain masqué aux vues de l'ennemi, d'accès facile et présentant les dégagements nécessaires dans toutes les directions pour placer le gros. Ceci fait, on s'articule, on se garde, on se relie aux troupes voisines de façon à pouvoir passer à la manœuvre sans transformation, sans mouvement préparatoire, sans perte de temps.

La question à résoudre se résume en ceci : Comment le terrain permet-il au détachement de couvrir la droite de l'armée, tout en se tenant prêt soit à se porter en avant, soit à se replier, soit à s'engager ?

Le terrain sur lequel le détachement est appelé à agir est coupé en deux par un ruisseau, l'Omignon, qui coule du Nord-Est vers le Sud-Est. Au Nord et au Sud de ce cours d'eau, se succèdent une série de croupes dont l'orientation générale lui est à peu près perpendiculaire.

Appelé à s'engager soit au Nord, soit au Sud de l'Omignon, le gros doit donc se rassembler en un point qui lui permette d'accéder facilement sur les plateaux situés sur l'une ou l'autre rive.

La région à l'Est de Pontruet, où l'Omignon prend sa source, paraît convenir. Masquée aux vues de l'ennemi par le village, elle permet de se porter soit sur le plateau de l'Ancien Moulin d'en haut, soit sur celui de la ferme de l'Ascension, ou de s'engager dans le thalweg même tout en tenant les pentes de la vallée. L'artillerie peut également trouver des positions pour appuyer une attaque, ou arrêter une offensive ennemie, sur une de ces trois directions générales. De plus, cet endroit est suffisamment éloigné du canal pour qu'on n'ait pas à craindre d'y être acculé tout de suite.

¹ Une troupe d'infanterie comprenant plusieurs bataillons est souvent séparée des autres troupes, opérant sur le même champ de bataille, par des espaces tels qu'elle devra pourvoir à sa propre sécurité et aura assez d'indépendance de mouvements pour marcher sur son objectif par des directions convergentes ou pour combiner un combat de front ou une marche en retraite avec une attaque ou une contre-attaque.

Dans ce cas, elle se couvre sur son front et sur ses flancs, comme si elle était isolée, et se constitue une troupe de manœuvre ; le combat des unités engagées les premières éclaire le chef sur les dispositions prises par l'ennemi et lui permet de décider où et comment interviendront les unités maintenues en arrière.

Le gros s'établira donc à l'Est de Pontruet.

Reste maintenant à s'articuler, à se garder, à se relier aux troupes voisines pour pouvoir passer à la manœuvre sans transformation, sans mouvement préparatoire.

Au Nord-Ouest de Pontruet entre les deux plateaux de la ferme de l'Ascension et de la ferme Sainte-Hélène un bataillon formera avant-garde sur cette direction. (Ligne de résistance : sur le plateau de la ferme de l'Ascension. — Postes : plus à l'Ouest, au Sud du Verguier et vers la Maison-Rouge, se reliant au Nord-Ouest avec le gros de l'escadron qui couvre la droite.)

Au Sud, un bataillon formant avant-garde au Sud-Est de Pontruet. (Ligne de résistance : lisière Ouest du village et le plateau de l'Ancien Moulin d'en haut. — Postes : plus à l'Ouest. — Liaison à gauche vers Fresnoy-le-Petit avec la droite rouge.)

Ainsi articulé, gardé, lié, le détachement peut, sans perte de temps, manœuvrer à la demande des besoins, marcher en avant, se replier, combattre.

Dans ce dernier cas, il peut réunir la majeure partie de ses forces au point et au moment voulus pour faire brèche.

Voici le résumé des dispositions prises en conséquence des considérations qui précèdent, en supposant, je le répète, qu'aucun ordre, qu'aucun renseignement n'ait été apporté au commandant du détachement.

RÉPARTITION DES TROUPES.

Cavalerie.

Gros (trois pelotons) : à *Verguier*.

Reconnaissance sur le front *Roisel-Vermand*.

Infanterie.

1 ^{er} bataillon (de flanc-garde avec deux sections de mi- trailleuses et quatre éclaireurs montés).	{	Gros : rassemblé à l'Est de la crête sur laquelle se trouve la ferme de l'Ascension. AVANT-GARDE : vers l'Arbre marqué sur la carte au Sud-Sud-Est de l'Ascension, avec fractions vers la Maison-Rouge et sur la croupe qui part du Verguier pour aller vers le Sud-Est. — Liaison au Nord-Ouest avec l'escadron de cavalerie, au Verguier.
---	---	--

2 ^e bataillon (4 éclaireurs montés).	{	Gros : rassemblé entre <i>Pontru</i> et <i>Pontruet</i> . AVANT-GARDE : lisière Ouest de <i>Pontru</i> et sur le mouvement de terrain <i>Ancien Moulin d'En Haut</i> . Liaison avec le 1 ^{er} bataillon et avec la droite de l'armée.
--	---	--

3^e bataillon (4 éclaireurs montés) : Rassemblé à l'Est de *Pontruet*.

Artillerie.

En position d'attente à l'Est de *Pontruet*, près du chemin, pour se porter facilement sur les emplacements de batterie choisis pour tirer soit sur le plateau sud du *Verquier*, soit dans la vallée de *Pontru*, soit sur *Fresnoy-le-Petit*, soit sur le bois d'*Holnon*.

LIGNE DE RÉSISTANCE.

De la *ferme de l'Ascension* à l'*Ancien Moulin d'En Haut*, en contournant *Pontru* par l'Ouest et le Sud, en passant par l'*Arbre* (sur la *Chaussée romaine*) et le *Signal détruit*.

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES.

Demi-peloton de cavalerie sur la croupe Nord de *Bellenglise* ou aux ponts sur le canal pour couvrir le rassemblement.

Colonel X et demi-peloton de cavalerie : à l'église de *Pontruet*.

Des habitants de *Bellenglise* sont réquisitionnés pour établir des passages sur le canal; par une section du 3^e bataillon.

*
* - *
*

Avant de passer à la seconde partie du travail à exécuter, je ferai remarquer qu'il aurait mieux valu ne donner le sujet de la deuxième question qu'après un temps assez long pour permettre aux concurrents de se pénétrer de la situation et de bien étudier le terrain (sur la carte), et en les obligeant à prendre des décisions rapides.

Trois heures auraient pu leur être laissées pour traiter la première question, pour laquelle le colonel X dispose, en effet, de plusieurs heures.

Au bout de la troisième heure, les concurrents auraient su que, à deux kilomètres avant d'arriver à *Bellenglise*, le colonel X reçoit tel ordre ou tel renseignement (négatif, dans le cas actuel), à la suite duquel il prend ses dispositions en vue du rassemblement de son détachement.

Une demi-heure après, on aurait donné le thème de la seconde partie du travail à exécuter (c'est-à-dire la troisième question) en ne laissant qu'une demi-heure pour la traiter.

3^e EXERCICE. — ÉTABLISSEMENT D'UN ORDRE D'ENGAGEMENT.

Le chef de détachement est arrivé vers 10 heures à *Pontruet*. Il y est depuis un peu plus d'une heure, lorsqu'il entend dans la direction du Sud-Ouest et au Sud une canonnade qui lui paraît assez faible.

Il envoie aussitôt un officier de cavalerie dans la direction de la cote 123 (S.-S.-E. de Maissemy), un autre vers Fresnoy-le-Petit, pour se renseigner.

Il envoie en même temps un au quartier-général (à Saint-Quentin) et un autre du côté de Fayet (où il suppose que doit se trouver le commandant de l'aile droite) pour provoquer des ordres qu'il est étonné de n'avoir pas encore reçus.

Sur ces quatre officiers, un seul lui revient à 11 h. 20 environ, — celui qui a été envoyé à la cote 123 — avec ce compte-rendu (verbal) :

Avant d'arriver à *Maissemy*, sans avoir découvert de troupes soit amies, soit ennemies, j'ai entendu, à ma gauche, une canonnade très violente, et les habitants du pays m'ont dit que le feu avait commencé vers 9 heures. Ils prétendent aussi que notre droite est entre *Holnon* et *Fayet*. J'ai cru inutile de pousser plus loin. Il m'a semblé que le plus urgent était de revenir apporter ces nouvelles.

Malgré l'imprécision de ce rapport, le colonel X se décide à marcher au canon en passant par Fresnoy-le-Petit parce qu'il conclut des constatations rapportées que le corps français est vigoureusement attaqué dans la région Holnon-Fayet.

Quelles dispositions va-t-il prendre ?

Il admet que la droite du corps français a dû conserver ses positions ; car, si elle les avait abandonnées, elles auraient sans doute été occupées par les Allemands, et ceux-ci auraient probablement fait leur apparition à Maissemy. Or, ils n'y sont pas signalés.

Il n'est guère vraisemblable non plus que le corps français se soit porté en avant pour aller border, par exemple, la lisière Ouest du bois d'Holnon. Car la canonnade n'aurait pas eu la direction qui lui a été reconnue.

Donc, le colonel admet que la droite du corps français n'a pas bougé. Et il se propose de répondre à la manœuvre de l'ennemi par une autre manœuvre consistant à l'envelopper, à le contre-attaquer, lorsqu'il débouchera du bois d'Holnon, ou — si, entre temps, il s'est déjà emparé d'Holnon ou de Fayet — à tomber sur ses derrières.

Les objectifs à viser sont donc, pour notre gauche, Fresnoy-le-Petit et la lisière Est du bois d'Holnon ; pour notre droite, les boqueteaux de Cartenoy et la lisière Ouest du bois d'Holnon.

De quel côté devra être fait le principal effort ? — Evidemment sur notre droite, afin de surprendre l'ennemi, de menacer ses réserves, de faire brèche dans ses rangs, de l'attaquer d'enfilade, voire à revers. C'est donc de ce côté que nous porterons le maximum de nos forces.

En conséquence, deux bataillons, deux batteries, les deux sections de mitrailleuses, seront affectés à cette mission, l'un des bataillons étant en première ligne, l'autre restant en arrière, comme renfort, prêt à pousser celui qui est en avant ou à continuer l'enveloppement, avec l'aide du canon et des mitrailleuses.

Le troisième bataillon se tiendra dans la région de Fresnoy-le-Petit, pour former pivot de la manœuvre et assurer la liaison avec la droite de l'armée.

La cavalerie devra couvrir le mouvement dans la direction de Maissemy et du moulin de Villecholles, prête à sabrer les fuyards et à leur couper la retraite sur l'Omignon.

Quoiqu'il semble résulter des termes employés dans la rédaction du thème qu'il s'agisse d'un ordre de marche, c'est un ordre d'engagement que le colonel X doit donner à Pontruet, chaque unité recevant l'indication de l'objectif qu'elle a éventuellement à attaquer.

Dès qu'il a pris sa détermination (11 $\frac{1}{2}$ h.), le commandant du détachement réunit ses chefs de bataillon, le commandant du groupe et les capitaines d'artillerie, pour leur faire connaître l'idée qu'il se fait de la situation et le plan qu'il a conçu en conséquence, puis pour leur donner ses ordres, qu'il fait communiquer (par agents de liaison) au commandant de la cavalerie (au Verguier), au demi-peloton de cavalerie qui est au moulin de Bellenglise, au commandant des trains régimentaires (à Lehautcourt), au général en chef (à Saint-Quentin, avec recommandation d'en faire part à tous les généraux que rencontrera l'agent de liaison en s'y rendant).

Voici, sous forme d'un ordre écrit, ces instructions (qui, pour la plupart, seront données verbalement) :

I. — Un violent combat paraît engagé contre la droite de notre armée dans la région *Holnon-Fayet*.

II. — Mon intention est de me porter dans cette région pour attaquer par enveloppement la gauche adverse.

III. — En conséquence :

1^o Le 2^e bataillon prendra pour objectif *Fresnoy-le-Petit*, Cote 134 (lisière Nord-Est du bois d'*Holnon*).

Il se liera à gauche avec la droite de l'armée; à droite, avec le 3^e bataillon.

2^o Le 3^e bataillon et les mitrailleuses prendront pour objectif le bois de *Cartenoy* et la lisière Ouest du bois d'*Holnon*.

3^o Le 1^{er} bataillon se tiendra en renfort en arrière du 3^e, prêt à appuyer le mouvement de ce bataillon ou à continuer le mouvement enveloppant.

4^o L'artillerie prendra position sur le mouvement de terrain de l'*Ancien Moulin d'En Haut*, pour appuyer l'attaque des 1^{er} et 3^e bataillons.

5^o La cavalerie couvrira le flanc droit de l'attaque sur le bois d'*Holnon* et se tiendra prête à intervenir pour couper la route aux fuyards sur l'*Omignon*.

IV. — Je me tiendrai à l'Ouest de la croupe de l'*Ancien Moulin d'En Haut* avec un demi-peloton de cavalerie.

V. — Le demi-peloton de cavalerie de *Bellenglise* couvrira en arrière le mouvement du détachement en tenant les croupes de l'*Ascension* et celles plus à l'Est.

VI. — Les trains régimentaires gagneront *Lesdins*.

VII. — Exécution immédiate pour tout le monde.

Les mouvements prescrits s'exécuteront sous la protection du bataillon établi sur le plateau de l'*Ascension*, qui continuera ainsi sa mission de couverture en attendant de se placer en renfort pour s'engager à son tour.

Aussitôt donné, l'ordre pourra être rapidement exécuté, attendu que le détachement, articulé comme il est, peut passer immédiatement du stationnement à la marche sans mouvement préparatoire. Les chefs de bataillon n'ont qu'à se porter auprès de leur bataillon et à l'orienter sur l'objectif assigné.

OBSERVATIONS FINALES

Je résume les critiques que j'ai cru devoir adresser à la façon dont sont donnés les thèmes des compositions de tactique et à la façon dont on veut qu'ils soient traités.

Ni le temps laissé aux candidats pour préparer et rédiger leur travail, ni la forme sous laquelle la question leur est posée ne répondent à la réalité de la guerre.

Il en serait autrement si on échelonnait les questions en remettant successivement aux candidats, préalablement placés dans une situation extrêmement précise, des ordres analogues à ceux qu'on serait amené à rédiger en campagne.

D'autre part, il faudrait qu'on pût suivre le travail qui s'est

fait dans les esprits, qu'on pût voir les points auxquels on s'est attaché, ceux qu'on a cru devoir négliger et — par préterition, — ceux auxquels on n'a pas songé. Dans les compositions de géométrie descriptive, on laisse subsister les lignes de construction. Pour corriger un problème d'arithmétique ou d'algèbre, on ne se contente pas de demander le nombre final ou la formule à laquelle l'élève est conduit. On exige que les calculs et les raisonnements figurent sur la copie, afin qu'on puisse reconnaître si un résultat juste est dû à un heureux hasard, si une équation fautive provient d'une faute matérielle ou d'une erreur commise dans l'enchaînement des déductions. Pareillement, il faut savoir ce qui a déterminé le candidat à prendre telle solution plutôt que telle autre pour le problème tactique posé. Cette obligation est même plus impérieuse en art militaire qu'en science pure, la science comportant moins d'indécision que l'art.

Mais il va de soi qu'il ne s'agit pas de couvrir le papier de discussions et de développements. Il suffit de fixer sommairement les points capitaux. « Au reçu de tel ordre, le plus pressé est de faire ceci et cela. » « Pour l'exécution, trois itinéraires : celui-ci long, mais sûr ; — cet autre court, mais trop rapproché de l'ennemi ; — ce dernier peu viable : à faire reconnaître. » De même, on énumérera les mesures à prendre, afin de montrer qu'on n'a rien oublié d'essentiel.

Pour un officier d'état-major, en effet, la conception n'est pas la besogne normale. L'éducation militaire de cet officier doit le rendre apte à comprendre les conceptions de son chef, et c'est pourquoi il est bon qu'il ait traité lui-même des problèmes tactiques : il voit mieux, de cette façon, comment on les résout. Encore l'important pour lui est-ce d'avoir de la méthode, de l'ordre, de la précision, et de ne rien négliger... que ce qui est négligeable, soit de sa nature soit par suite des circonstances.

Il est donc bien évident que le candidat n'aurait pas à entrer dans les détails que j'ai cru devoir donner pour expliquer ma pensée.

Il est évident aussi que je n'ai pas eu la prétention de mettre sous les yeux des lecteurs quelque chose de parfait. Les mesures que le colonel X a été censé prendre ne sont pas irréprochables. La rédaction de certains ordres, de certains rapports, laisse à désirer. Parfois même c'est intentionnellement que j'y ai laissé

des erreurs ou de l'imprécision, afin de commenter ces déficiences. J'en ai, en effet, signalé quelques-unes, et il en est d'autres qui ne manqueront pas d'apparaître d'elles-mêmes.

Mon unique dessein a été d'insister sur le caractère qu'on donne en France aux épreuves d'admission à l'École de guerre. On en fait un travail de cabinet, dans lequel disparaît presque la sensation de la réalité, du terrain, de la vie, de la fatigue, du moral. On se contente d'appliquer les règles de l'art militaire à la façon dont, au bridge ou au baccarat, on applique les règles du jeu.

L'épreuve habituelle ne met en relief aucune des qualités personnelles qu'on a intérêt à discerner. Elle n'indique pas si le candidat est méticuleux comme il est désirable qu'il le soit. — « Soignez les détails, disait le grand Frédéric, ils ne sont pas sans gloire. » Les détails ! Tout est là pour l'officier d'état-major, dit de son côté, et très justement, le colonel d'Urbal dans une remarquable étude dont je ne peux mieux faire que de m'approprier les conclusions.

Que lui faut-il, en effet, en plus de la vigueur et de l'endurance physiques, sans lesquelles on ne vaut rien dans aucune branche du métier militaire, et qui se traduisent pour lui par l'aptitude aux parcours longs et rapides par tous pays ; en plus de l'intelligence des situations, acquise en premier lieu par l'expérience de la guerre ou, à son défaut, par l'étude et par la pratique des manœuvres¹ ? Il lui faut d'abord une attention toujours éveillée pour voir, deviner et suivre tout ce qui se passe, et de la présence d'esprit, non pas seulement celle qui fait qu'un homme conserve tous ses moyens en face de l'imprévu et n'est jamais pris de court, mais encore celle qui fait qu'il pense à tout en permanence et qu'il se souvient des choses au bon moment. Il lui faut encore la préoccupation constante de choisir en toutes circonstances les moyens les plus simples, les plus sûrs, les plus prompts et les plus pratiques. Il lui faut enfin le souci de la précision dans la forme poussée jusqu'au scrupule, précision qui ne s'acquiert qu'au prix d'un travail opiniâtre et d'une lutte sans trêve contre l'à-peu-près.

— « Messieurs, relisons ensemble cette lettre », nous disait souvent un des premiers officiers d'état-major sous les ordres duquel j'ai eu l'honneur de servir, « et voyons s'il ne s'y trouve pas un mot sur lequel un imbécile puisse se fonder pour ne pas comprendre. » Et il ajoutait, en nous voyant rire : « Messieurs, l'imbécile se trouve toujours. »

Je veux croire qu'il exagérait ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut

¹ Le colonel d'Urbal y ajoute « des formes courtoises sans lesquelles un homme n'obtient rien de ses semblables. » Mais je viens de lire *Le maréchal Pélissier*, par le général Derrécagaix, et cette lecture ne confirme guère cette opinion. Les formes courtoises sont surtout une qualité du temps de paix.

compter avec l'inattention, avec la préoccupation de celui qui reçoit un ordre, sans parler des meilleurs sourds, ceux qui ne veulent pas entendre; et que, par conséquent, il est absolument nécessaire que, de quelque manière qu'on veuille lire, il ne puisse y avoir qu'une seule manière de comprendre.

Qualités de second ordre, dira-t-on? Qualités de second ordre, soit! mais indispensables chez les auxiliaires du commandement, pour que le commandement, lui, puisse mettre utilement en œuvre ses facultés de premier rang, et pour que ses plus belles conceptions ne risquent pas d'avorter misérablement. Contentons-nous, pour le moment, d'exercer nos facultés de second ordre, puisque ainsi le veut notre rôle, en attendant que, s'il plaît à Dieu, nous soyons un jour mis en situation d'exercer, à notre tour, nos facultés de premier ordre... si nous en avons!

Les compositions données pour l'examen d'entrée à l'École supérieure de guerre n'ont pas pour objet de mettre en relie les futurs tacticiens ou stratèges, mais les sujets aptes à devenir officiers d'état-major. Si, d'ailleurs, ils étaient destinés à servir d'épreuves de tactique, ils n'auraient qu'à gagner à perdre le caractère livresque qu'on a coutume de leur donner.

EMILIE BALÉDYER,
capitaine d'infanterie.

